Département
du PUY-DE-DOME

Arrondissement
de RIOM

Canton
d'AIGUEPERSE

République française

COMMUNE DE THURET

tél : 04-73-97-91-58
fax : 04-73-97-90-43
mairiedethuret@wanadoo.fr

A Thuret, le 6 mars 2017

Monsieur le Maire
de THURET
A
Parents d'élèves

Madame, Monsieur, Chers parents,

Plusieurs organisations syndicales appellent à une journée d'action demain, mardi 7 mars 2017.

Certains personnels se sont déclarés grévistes, d'autres ne se sont pas encore prononcés.

Nous ne serons pas en mesure d'assurer les services de l'Accueil de Loisirs périscolaire du matin. Les enfants ne pourront pas être accueillis entre 7h30 et 8h20.

La pause méridienne et le repas (de 11h30 à 13h30) et l'Accueil de Loisirs périscolaire du soir (de 16h30 à 18h30) seront perturbés de manière importante.

Nous vous demandons de prendre en compte ces perturbations et, dans la mesure du possible, de ne pas mettre votre enfant à la cantine.

Pour toutes questions ou difficultés vous pouvez appeler en mairie au 04-73-97-91-58.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

MAIRIE de THURET 63 (Puy-de-Dôme)

Le Maire,

Pierre LYAN